



Carte de retrait a la banque populaire

Par **louloute0809**, le **28/04/2012** à **16:25**

Bonjour,

Je suis actuellement en possession d'une carte de retrait de la BNP. Je suis allé voir sur le site, mais je ne trouve pas mes droits par rapport à cette carte(montant maximum, pendant combien de temps puis-je retirer de l'argent, ai- je un montant maximum ? etc.).

Par **CARMEL**, le **28/04/2012** à **18:08**

Bonjour,

Dans le titre vous mentionnez "carte de retrait Banque Populaire"
dans le texte, vous indiquez avoir "une carte de retrait BNP",
ce n'est pas pareil ...

Dans tous les cas, vu l'éventail des cartes qui existent sur le marché, il serait sans doute plus judicieux de téléphoner à votre conseiller ? Il vous renseignera certainement avec plus de certitude. Sinon en attendant lundi, relisez les documents que vous avez signés lors de l'établissement de la carte.